

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/09/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

L'an 2024, le 11 Septembre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 05/09/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 05/09/2024.

**Présents** : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, BELLENGUEZ Régine, BONNORON Christine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, VAN LANDEGHEM Florence, MM : LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOUGIN Brice, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard.

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Excusés ayant donné procuration Mme : VARACHAUD Annie à Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU, MM : BELLAVOINE Paul à Mme BONNORON Christine, LACROIX Hervé à Mr MERY Olivier.

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous préfecture de Cognac  
Le : 17-09-2024  
Et  
Publication ou notification du :

**2024-09-01 – Réparation angle d'un bâtiment communal situé rue Edith Campot.**

Monsieur le Maire présente les devis reçus concernant la réparation d'un angle du bâtiment communal, situé rue Edith Campot/rue de la Grande Champagne :

- 1- Entreprise DUPUY : 21 400,00 € HT ; 25 680,00 € TTC
- 2- Entreprise FORT : 18 612,83 € HT ; 22 335,40 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir l'offre proposée par l'entreprise FORT d'un montant de 18 612,83 € HT ; 22 335,40 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 12/09/2024

Le Maire, Marcel GÉRON.

